

LE COLLEGE ET LA CONTINUITE EDUCATIVE

Au jour où nous sommes, le problème de l'inspection et de l'animation pédagogique dans le premier cycle fait encore l'objet de difficiles négociations.

L'enjeu est certes important.

Par le biais de dispositions réglementaires en cours d'élaboration, c'est en effet tout le problème de la philosophie éducative du « collège unique » qui se trouve posé, c'est son avenir qui est en cause.

Le collège prendra-t-il place dans un cursus éducatif continu et souple de l'école vers le lycée, seul capable d'apporter les réponses qui conviennent au développement des enfants, seul à même de tenir compte, au rythme de chaque élève, des évolutions naturelles, jusques et y compris des ruptures qu'elles comportent en facilitant les restructurations nécessaires, ou bien, à l'inverse, ajoutera-t-il aux discontinuités naturelles des discontinuités propres au système, se rendant par-là même incapable de les intégrer ?

Dépassera-t-on enfin l'opposition entre les soi-disant amalgames auxquels on assimile parfois l'idée de continuité et celle de globalité éducative, et la dispersion des disciplines concurrentes qui se surajoutent dans l'espoir proclamé de synthèses interdisciplinaires toujours ultérieures et aléatoires ?

Michel MOISAN

Editorial du Bulletin de septembre-octobre 1980